



## Informations Municipales pour le Conseil communal du 6 octobre 2025

### **Changement de prestataire informatique**

Le projet est pratiquement arrivé à son terme conformément au planning initial. Depuis fin septembre et après trois mois de formation et de support intensifs, nos collaboratrices sont autonomes sur la nouvelle solution Urbanus de Data Consulting. La Municipalité également dispose maintenant d'un portail de consultation des comptes et de la GED et les Municipaux visent les factures de manière électronique. Bien entendu, Il nous faudra à tous un peu de temps pour être parfaitement à l'aise dans ce nouvel environnement.

En parlant digitalisant et en relation avec les dossiers du Conseil communal, nous aimerions mettre en place prochainement une plate-forme numérique de type K-drive ou share point sur laquelle les documents seraient disponibles. En effet, il semble de plus en plus aberrant d'imprimer des kilos de papier et de payer des frais de port, alors que des solutions plus économiques et performantes existent. Nous allons donc innover au mois de décembre prochain avec le budget 2026 qui est en plus le document le plus volumineux en version papier.

Les Conseillers qui ne seraient pas du tout à l'aise avec cette nouveauté pourront bien entendu toujours passer au greffe pour se faire remettre une version papier des documents.

### **Plan d'affectation communal**

Nous sommes également à bout touchant pour ce projet, en tous cas pour ce qui est de la mise à l'enquête publique. A ce jour, il manque encore la validation des plans par le géomètre ainsi que la vérification par notre urbaniste que les règles de la zone d'utilité publique entre la ferme communale et la Salle Davel et également autour du Collège de la Marionnaz permettent le développement futur de ces parcelles comme projeté.

Sandra Hulaas / 06.10.2025

## **SDIS Haut-Talent (Service Défense Incendie et Secours)**

L'assemblée ordinaire de l'Association intercommunale du SDIS s'est déroulée à Bottens le 24 septembre relatif au budget 2026. Les charges s'élèvent à Fr. 366'677.- et les produits à Fr. 130'022.- ce qui laisse apparaître un excédent de charge de Fr. 236'155.-. Le coût par habitant s'élève ainsi à Fr. 26.45 et représente une augmentation de Fr. 3.64, soit presque 16% par rapport au budget 2025. L'excédent de charges de Fr. 236'155.- sera refacturé proportionnellement aux communes lors des prochains acomptes à verser.

Ce budget a été approuvé par la Commission de gestion et des finances.

Si cette augmentation de Fr. 33'734.- peut surprendre, elle s'explique par l'inclusion au budget de l'achat d'un véhicule « chef d'intervention » supplémentaire. Son prix est plafonné à Fr. 60'000.- selon le préavis du 20 août dernier.

Hors des affaires de comptabilité, il est important de parler maintenant de la journée portes ouvertes de notre SDIS qui a eu lieu samedi 27 septembre sur le site de la Rama à Montheron. Il s'agissait de fêter les dix ans du SDIS Haut-Talent en 2024. Mais cette manifestation a dû être reportée d'une année en raison des problèmes que le centre de formation de la Rama, appartenant à la Ville de Lausanne, a rencontré avec des Gitans durant l'été et l'automne de l'année dernière. Toute la presse en avait abondamment parlé. Par un temps frais, cette journée a été une grande réussite. Les invités ont pu apprécier le savoir-faire de la troupe lors des différentes démonstrations au programme ainsi que la présentation en continu des véhicules à disposition du SDIS.

L'implication dans certains exercices des 16 jeunes sapeurs-pompiers, âgés entre 10 et 15 ans, a eu beaucoup de succès à entendre les forts applaudissements du public envers la future relève.

Nos sapeurs-pompiers ont eu beaucoup de plaisir à se montrer à la population, répondre aux questions et démontrer de ce qu'ils accomplissent souvent dans l'ombre.

C'était un bon moyen de mettre une fois les intervenants sous les projecteurs.

Il devait y avoir en moyenne une centaine de personnes présente et 250 en fin de matinée où une petite restauration était proposée. L'estimation faite pour la journée avoisine les 350 à 400 visiteurs.

Lucien Laperrière / 06.10.2025

## **Travaux de rénovation de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage du château**

Les travaux de rénovation de l'appartement du 2<sup>e</sup> étage touchent à leur fin. La Régie Braun, désormais responsable de cet appartement, maintient la planification d'une relocation dès le 15 octobre.

## **Travaux au Collège de la Marionnaz**

Les travaux de rénovation du Collège arrivent également à leur terme. Les interventions sur la toiture sont achevées et les échafaudages ont été démontés. Les panneaux photovoltaïques ne sont pas encore raccordés au réseau car le remplacement du tableau électrique et des compteurs est prévu mercredi 8 octobre 2025. La porte principale sera remplacée durant la première semaine des vacances d'automne. Il est également prévu d'anticiper l'isolation des façades est et ouest (crépis) soit cet automne, soit au printemps, selon les conditions météorologiques. Une fois ces interventions réalisées, l'enveloppe du bâtiment sera entièrement rénovée, à l'exception des façades sud et nord (actuellement en Eternit), dont la rénovation suivra lorsque le choix des matériaux pour la future salle de gymnastique aura été arrêté. En dehors du cadre du préavis mais inclus dans le budget de l'année, les luminaires de l'étage seront remplacés pendant les vacances d'octobre.

## **Dépendance du château**

La semaine dernière, la dépendance du château a également bénéficié de travaux de rénovation. Les anciennes fenêtres, en mauvais état et plus étanches, ont été remplacées par de nouvelles menuiseries en bois à triple vitrage. Cette amélioration permettra de réduire la consommation énergétique du bâtiment tout en améliorant le confort intérieur.

## **Association scolaire intercommunale de Cugy et environ (ASICE)**

Le Comité de direction (CODIR) de l'ASICE a procédé cet été à un recrutement pour deux postes à responsabilité :

- Madame Shannon Schaer, animatrice socioculturelle, a pris la direction du centre d'animation parascolaire depuis le 1er septembre 2025, succédant à l'ancienne responsable partie durant l'été.
- Monsieur Matthieu Burkhart prendra la direction de l'État-major dès le 1er décembre 2025. Il succédera à l'ancien directeur, parti en mars dernier.